

## Assemblée générale

Date : Lundi 11 septembre 2023  
 Heure : 19 h  
 Endroit : École Moisson-d'Arts – local d'anglais

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>1. Mot de bienvenue de la direction;</b></p>	<p>Mme Catherine Fitzback, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents présents à l'assemblée générale et fait une brève description de son parcours.</p>	
<p><b>2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;</b></p>	<p>M. Jean Laplante propose Mme Catherine Fitzback comme présidente d'assemblée. Cette proposition est acceptée par Mme Fitzback et par tous les parents présents.</p>	
<p><b>3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée;</b></p>	<p>Mme Fitzback propose Mme Julie Bélanger comme secrétaire d'assemblée. Elle accepte.</p>	
<p><b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;</b></p>	<p>Mme Fitzback fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux parents si des points sont à rajouter dans : autres points</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Emilie Benoit</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>5.3 PEVR et projet éducatif;</b></p>	<p>PEVR signifie plan d'engagement vers la réussite et sera effectif pour les 5 prochaines années. Mme Catherine présente aux parents une vidéo de notre centre de services scolaire pour présenter les objectifs 2023-2027. En lien avec ce plan, un comité pour l'élaboration du nouveau projet éducatif sera formé de membres du personnel représentant tous les milieux, tous les cycles et tous les quarts d'emploi sera réalisé. Des rencontres seront prévues en septembre et octobre pour travailler sur le nouveau projet éducatif de notre établissement. Il doit être envoyé à la directrice des services éducatifs jeunes en novembre et approuvé par les membres du conseil d'établissement en décembre.</p>	
<p><b>6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents;</b></p>	<p>Mme Fitzback fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 12 septembre 2022.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR M. M. Dylan Ndjembi</b> <b>QUE</b> le procès-verbal soit adopté tel quel.</p>	
<p><b>7. Présentation du rapport annuel;</b></p>	<p>Mme Fitzback présente les grands thèmes du rapport annuel du conseil d'établissement de l'année 2022-2023.</p>	
<p><b>8. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat;</b></p>	<p>Mme Fitzback présente le rôle et explique les mandats que les membres du conseil d'établissement ont à faire.</p> <p>Le principal rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu et sur cette base, d'adopter un projet éducatif (dans le cas d'une école) ou de déterminer les orientations et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves (dans le cas d'un centre).</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Par ailleurs, un grand nombre de décisions doivent être soumises au conseil d'établissement, pour adoption ou approbation, par le directeur de l'école ou du centre.</p> <p>Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et il doit rendre compte de leur qualité.</p> <p>C'est 6 rencontres étalées pendant l'année scolaire. Une rencontre de plus pour alléger les autres et aussi pour permettre de ne pas tout déplacer si lors d'une réunion il n'y avait pas quorum. Une rencontre par école et possibilité de faire quelques réunions par TEAMS durant l'hiver.</p> <p>La constitution de notre conseil d'établissement est de 6 parents, 2 membres de la communauté (qui n'ont pas le droit de vote, mais qui peuvent participer aux échanges lors des rencontres) et 6 membres du personnel (voir feuille).</p> <p>Cette année, nous devons élire 3 parents pour un mandat de 2 ans. Nous avons déjà 3 parents qui feront leur 2<sup>e</sup> année de mandat cette année soit Mme Émilie Benoit, M. Jean Laplante et Mme Véronique April.</p> <p>Nous devons également élire un parent substitut pour notre conseil d'établissement. Finalement, dans les 6 parents que nous avons pour former notre CÉ, nous devons sélectionner un parent qui fera partie du comité de parents ainsi qu'un substitut.</p>	
<p><b>9 Formation du conseil d'établissement ;</b>  <b>9.1 Procédure d'élection;</b></p> <p><b>9.2 Nomination président d'élection;</b></p>	<p>Mme Fitzback agit à titre de présidente d'élection.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>9.3 Élection des représentants des parents :</b></p> <p><b>9.3.1</b> Élection des représentants des parents; 3 postes de 2 ans à pourvoir. (2 personnes de Moisson d'Arts et 1 personne de La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire ou Riou);</p> <p><b>9.4 Nomination au comité de parents – Représentant;</b></p> <p><b>9.5 Nomination au comité de parents — Substitut;</b></p>	<p><b>Élection des représentants des parents ;</b></p> <p>3 postes de 2 ans à pourvoir. (1 personne de Moisson d'Arts, 1 personne de La Chanterelle et 1 personne Notre-Dame-du-Sourire ou Riou).</p> <p>Seulement 2 parents présents ne sont pas déjà membres du conseil. Ils ont tous accepté de se joindre aux autres membres.</p> <p>Conseil d'établissement année 2023-2024</p> <p>Mme Emilie Benoit [1 an] L'Isle-Verte  M. Jean Laplante [1 an] St-Épiphane  Mme Véronique April [1 an] St-Épiphane  M. Dylan Ndjembi [2 ans] St-François-Xavier-de-Viger  Mme Patricia Ledoux [2 ans] L'Isle-Verte</p> <p>Mme Julie va essayer de voir pour une personne qui serait substitut et qui pourrait aussi représenter St-Paul-de-le-Croix</p> <p>M. Dylan Ndjembi manifeste son intérêt pour le poste de représentant au comité de parents pour l'année à venir.</p> <p>Mme Patricia Ledoux manifeste son intérêt comme substitut.</p> <p><b>CONSIDÉRANT QUE</b> M. Dylan Ndjembi manifeste son intérêt pour le poste de représentant et Mme Patricia Ledoux comme substitut.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Bélanger</b>  <b>QUE</b> les nouveaux membres soient nommés comme représentants au comité de parents.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Formation de l'O.P.P.	Mme Fitzback informe que si des parents sont intéressés à former à nouveau un comité O.P.P., il serait intéressant d'en faire part afin que des activités soient planifiées. Des parents de L'Isle-Verte semblent intéressés.	
11. Dates des réunions du conseil d'établissement;	Mme Fitzback informe que les dates des réunions seront présentées à la première réunion. Les réunions seront en présentiel à 19 h et la première sera le lundi 16 octobre 2023 à l'école La Chanterelle de St-Paul-de-la-Croix.  <b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b>	
12. Autres points;	Tous les noms des parents sont donnés pour le tirage Mme Fitzback demande si c'est accepté qu'il pige 4 billets et non un tirage par école. Les parents sont d'accord. Les gagnants sont :  M. Jean Laplante [Kelya Laplante, 4 <sup>e</sup> année, Moisson d'Arts] Mme Patricia Ledoux [Loïc Sirois, 3 <sup>e</sup> année, Moisson d'Arts] M. Dylan Ndjembi [Joshua Ndjembi-Levesque, 5 <sup>e</sup> année de l'école Riou] Mme Véronique April [Nathan Caron, 4 <sup>e</sup> année de l'école Riou]  Le montant sera transféré du conseil d'établissement vers le code budgétaire respectif à chaque l'école.	
13. Autres points;	Aucun	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
14. Période de questions;	Aucune	
15. Levée de l'assemblée.	<b>CONSIDÉRANT QUE</b> l'ordre du jour est épuisé à 8 h , <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Émilie Benoît que la séance soit levée  <b>La proposition est adoptée à la majorité.</b>	

---

Catherine Fitzback, directrice